



Association des Institutions Supérieures de Contrôle  
ayant en Commun l'Usage du Français

## L'engagement des Institutions Supérieures de Contrôle en faveur des Objectifs de Développement Durable

### Avant-propos :

L'Association des institutions supérieures de contrôle (ISC) ayant en commun l'usage du français (AISCCUF) regroupe des ISC ayant mené ces dernières années au gré des enjeux des organisations et des États de leur champ de compétence des contrôles des dépenses publiques pour faire face à la crise sanitaire et pour analyser la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. L'association souhaite aujourd'hui s'engager dans la dynamique de mise en œuvre des Objectifs de développement durable comme boussole du monde à horizon 2030. L'AISCCUF a entamé une réflexion sur la manière dont les ISC peuvent jouer un rôle dans la transparence et le contrôle des dépenses publiques en faveur des enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociaux afin de s'assurer du bon usage des deniers publics et de l'adéquation de la trajectoire des pays vers les Objectifs de développement durable d'ici à 2030. Cet engagement est d'autant plus important que comme le souligne le rapport global sur le développement durable de 2023 écrits par des experts sous l'égide des Nations-Unies, ils restent de nombreux défis à relever notamment par les organisations publiques pour transformer nos modèles sociétaux afin d'atteindre les différentes cibles des ODD d'ici à 2030.

Dans cette dynamique, ce plaidoyer introductif et la note associée s'adressent à la fois aux ISC qui peuvent s'engager dans l'audit, le contrôle et l'évaluation des ODD et aux autorités politiques qui ont la charge de mettre en œuvre les politiques publiques contribuant aux ODD et la responsabilité de s'assurer de la bonne trajectoire des pays vis-à-vis des cibles à horizon 2030. Ce document a pour vocation d'explicitier la manière dont les ISC peuvent se saisir des ODD comme d'un outil de travail et quel peut être leur rôle dans leur atteinte, à travers le contrôle des dépenses publiques et la vérification de la bonne mise en œuvre des politiques et stratégies nationales. À contrario, les États dans leur exercice de redevabilité vis-à-vis des citoyens, des parties prenantes et de la communauté internationale, peuvent solliciter les ISC pour les éclairer, notamment lors de l'élaboration des revues nationales volontaires.

Le développement durable n'est pas un sujet nouveau pour les ISC. En 2001, lors du XVII<sup>e</sup> Congrès de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), le groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI présentait pour la première fois son rapport « Développement durable : rôle des institutions supérieures de contrôle » pour définir des directives pratiques d'intégration du développement durable dans les travaux de vérification. Néanmoins, l'Agenda 2030 a permis d'identifier 17 Objectifs et 169 cibles communes à l'ensemble des États ce qui permet également à l'ensemble des ISC ayant en commun l'usage du français de disposer d'un langage commun et partagé afin de contrôler les enjeux de développement durable quel que soit les pays ou les organisations. Le but de ce plaidoyer est ainsi non seulement de réaffirmer l'engagement déjà existant des ISC vis-à-vis des ODD, mais également d'amplifier le rôle qu'elles peuvent prendre dans leur atteinte, notamment à travers leur rôle dans le débat public et leur rôle de tiers de confiance via la crédibilité de leurs travaux aux yeux des citoyens.

Une institution supérieure de contrôle est une institution publique qui exerce des fonctions d'audit, de contrôle, de certification et d'évaluation des finances et de la gestion publique d'un Etat et des organisations associées, de façon indépendante de l'autorité exécutive. Grâce à cela, elle est en capacité d'analyser les dépenses et trajectoires des États vis-à-vis des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Elle contribue, par son rôle de tiers de confiance, à être les garants de la prise en compte des ODD dans la mise en œuvre des politiques publiques et à identifier les leviers de transformations nécessaires. Elles peuvent aider les État à établir leur propre bilan de mise en œuvre lors des revues nationales volontaires.

## Synthèse

L'Association des Institutions Supérieures de Contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF) rassemble des ISC qui jouent un rôle crucial en contrôlant les dépenses publiques et en analysant la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, en réponse aux enjeux des organisations et États auxquels elles sont affiliées. Aujourd'hui, l'association aspire à devenir un moteur de la mise en œuvre des ODD, en tant que boussole pour un avenir plus prospère, plus écologique et plus soutenable à l'horizon 2030, en affirmant les principes suivants :

- **Renforcer la transparence et le contrôle des dépenses publiques** : Les ISC jouent un rôle essentiel dans la garantie du bon usage des deniers publics en faveur des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Elles ont le devoir de s'assurer de l'adéquation de la trajectoire des pays vers les ODD d'ici à 2030. Pour ce faire, les ISC doivent s'engager dans une démarche d'intégration des ODD dans leur méthodologie de contrôle, en développant des outils et des cas d'études partageables entre pairs.
- **Une langue commune pour contrôler les enjeux de développement durable** : En définissant 17 ODD et 169 cibles communes à tous les États, l'Agenda 2030 offre une opportunité unique aux ISC francophones de disposer d'un langage commun pour contrôler les enjeux de développement durable, quels que soient les pays ou les organisations concernées. Les ISC doivent saisir cette chance pour renforcer la cohérence de leurs travaux, en intégrant les aspects financiers et extra-financiers.
- **Un rôle renforcé dans l'élaboration des Revues Nationales Volontaires** : Les ISC ont un rôle important à jouer dans l'élaboration des revues nationales volontaires, processus par lequel les pays évaluent et présentent leurs progrès vers la réalisation des ODD. En fournissant des éléments de diagnostic et en identifiant des leviers de transformation, les ISC peuvent contribuer à accélérer les progrès vers les ODD. L'association encourage les ISC à s'impliquer dans cette démarche si elles sont sollicitées et les autorités publiques à mobiliser leur contribution.
- **Opérationnalisation des ODD dans les travaux de contrôle** : Les ISC doivent opérationnaliser la prise en compte des ODD dans leurs activités. Il est primordial de développer des méthodes et des outils adaptés pour analyser l'action publique à l'aune des ODD. Les ISC peuvent s'inspirer des bonnes pratiques de leurs pairs pour intégrer systématiquement les ODD dans leurs audits et évaluations.
- **Un marqueur de la résilience des sociétés** : La pandémie de Covid-19 a été un test de résilience pour les sociétés. Les ISC doivent s'emparer de ces marqueurs pour contrôler l'impact des fonds dédiés à la lutte contre la pandémie sur l'environnement et les autres ODD. Il est crucial de ne pas négliger les enjeux immédiats et à moyen-terme de la crise tout en prenant en compte les défis à long terme pour bâtir des sociétés résilientes.
- **Le rôle clé des ISC pour l'atteinte de l'ODD 16 - Paix, Justice et Institutions Efficaces**. En contrôlant la mise en œuvre de cet objectif, les ISC contribuent à promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives, et garantir l'accès de tous à la justice. Les ISC doivent intégrer certains indicateurs liés à l'ODD 16 et les indicateurs des autres ODD et cibles notamment à dimension sociale et environnementale dans leur fonctionnement pour aligner leurs travaux avec l'Agenda 2030 et pour être des institutions modèles.



Association des Institutions Supérieures de Contrôle  
ayant en Commun l'Usage du Français

- **Renforcer l'impact par la publication et la médiatisation** : La publication des travaux des ISC et leur médiatisation sont essentielles pour accroître leur impact auprès du public et des pouvoirs publics. Cela permet également de renforcer la redevabilité des institutions et d'encourager la mise en œuvre des recommandations émises par les ISC, notamment en faveur des ODD.

Les ISC ont un rôle primordial à jouer dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. En intégrant les ODD dans leur méthodologie d'audit, de contrôle et d'évaluation, en développant des outils adaptés, et en publiant leurs travaux, les ISC contribuent activement à la construction d'un futur soutenable pour les générations à venir. L'AISCCUF appelle toutes les ISC francophones à s'engager pleinement dans cette dynamique collective pour bâtir un monde plus prospère, plus écologique et plus durable à l'horizon 2030.

Ensemble, nous pouvons relever les défis qui se présentent et transformer nos modèles sociétaux pour atteindre les différentes cibles des ODD d'ici à 2030. Il est temps de renforcer nos actions, et les ISC sont prêtes à être les garantes de cette transition vers un avenir plus durable et équitable.

## Quels liens entre les Instituts supérieur de contrôle et les Objectifs de développement durable ?

1. Les Objectifs de développement durable : un cadre international commun au cœur d'un monde soutenable et résilient

1.1. L'engagement des États dans l'atteinte des ODD que peuvent soutenir les ISC

En septembre 2015, les 193 États membres des Nations-unies ont adopté l'Agenda 2030, le programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030. Au cœur de cet agenda, on retrouve la définition des [17 Objectifs de développement durable \(ODD\) et leurs 169 cibles](#), des objectifs transversaux prenant en compte tous les enjeux du développement durable. Ces objectifs et cibles constituent pour les Etats un cadre systémique commun de la transition vers un développement durable. Il ne s'agit cependant pas d'un cadre contraignant et repose sur la volonté conjointe des Etats et de l'ensemble des parties prenantes à les atteindre d'ici 2030.

Figure 1 : Les 17 Objectifs de développement durable



Source : Organisation des Nations unies

Les Nations unies prévoient plusieurs dispositifs de suivi, parmi lesquels : les 232 indicateurs associés aux cibles des ODD pour un suivi aux échelles nationales et internationales, les revues nationales volontaires (réalisée à l'initiative des Etats pour faire état de leur feuille de route et de leurs avancées) et enfin les Forums politiques annuel de haut niveau (FPHN) pour organiser un espace de dialogue sur les ODD et un suivi à l'échelle globale ainsi que des Sommets au niveau Chefs d'État et de Gouvernement tous les quatre ans pour tirer un bilan d'avancement du programme.

Dans ce cadre, les ISC peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration des [revues nationales volontaires](#) qui est un processus par lequel un pays évalue et présente les progrès réalisés au niveau national concernant la mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'atteinte de ses 17 [objectifs de développement durable](#) et la promesse de ne laisser personne de côté. Ces revues ont pour but de présenter la situation actuelle du pays en ce qui concerne la mise en œuvre de ces objectifs en vue d'aider à accélérer les progrès accomplis grâce au partage d'expériences, à l'apprentissage entre pairs, à l'identification de lacunes et de bonnes pratiques et à l'établissement de partenariats. Les ISC par les contrôles et évaluations menées sont en capacité de fournir des éléments de diagnostics et identifier des leviers de transformation favorables aux organisations et aux citoyens vers des modèles plus durables. Parmi les ISC ayant répondu au questionnaire, seulement 2 (Côte d'Ivoire et Tchad) ont participé aux travaux

d'élaboration de ces revues. La Cour des comptes de Belgique a également publié en juin 2020 un rapport intitulé « [Programme 2030 de l'ONU : mise en œuvre, suivi et rapportage par les pouvoirs publics en Belgique](#) ». Cette dynamique pourrait être renforcée à l'avenir et l'AISCCUF encourage les ISC dans cette démarche ainsi que les autorités publiques à faire la demande de contribution auprès de leurs ISC compétentes. Les ISC ont également la responsabilité de contrôler l'adéquation des politiques publiques mises en œuvre avec les engagements internationaux pris.

### 1.2. Les ODD, un cadre systémique pour construire les politiques publiques et outils de redevabilité dont les ISC peuvent s'emparer

Les ODD forment un cadre systémique partagé pour construire les politiques nationales puisqu'ils recouvrent l'ensemble des enjeux du développement durable à l'horizon 2030. Ils traitent tant des questions sociales, qu'environnementales ou bien économiques et offre un cadre stratégique stable de moyen termes permettant de guider les transformations nécessaires à venir. Ils constituent un langage commun permettant l'alignement entre les politiques publiques et les contrôles réalisés par les ISC. Ils renouvellent l'approche du développement durable, au-delà de l'identification concrète d'enjeux et de cibles, grâce à leurs caractères :

- universel : ils doivent être atteints par l'ensemble des pays, ce qui recouvre l'ensemble des pays dont les ISC utilisent le français ;
- indivisible et transversal : ils amènent, dans une approche systémique, à travailler sur les interrelations et interdépendances entre ODD et donc dépasser au sein des travaux des ISC l'approche uniquement financière et comptable pour renforcer l'analyse des impacts environnementaux et sociaux ;
- inclusif : ils nécessitent l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus d'élaboration de solutions et de suivi. Les ISC ont donc un rôle à jouer dans les enjeux de redevabilité et d'information des citoyens.

Les ISC ont un intérêt à s'approprier ce cadre international du développement durable comme le guide des contrôles à réaliser pour renforcer le rayonnement de leurs travaux, contribuer au débat public et assurer la cohérence de leurs travaux dans leur différentes dimensions financières et extra-financières.

### 1.3. En quoi les ISC sont-elles concernées par les ODD ?

Le respect des engagements des États vis-à-vis des ODD et des stratégies nationales de développement durable sont devenus des sujets d'importance en termes de gouvernance et de responsabilité des institutions publiques. C'est dans ce sens que les ISC sont directement concernées par cette prise en compte du développement durable : cette notion se traduit en politiques et actions concrètes des gouvernements qu'il est possible d'auditer, de contrôler et d'évaluer. L'étendue des travaux de vérification des engagements des Etats à l'égard du développement durable dépend du mandat de l'ISC, mais l'apport des ISC sur le contrôle de ces enjeux est indéniable.

Certaines ISC se sont d'ailleurs déjà mises sur cette voie. La Cour des comptes de la Côte d'Ivoire a conduit en 2018 un audit sur la préparation de la mise en œuvre des ODD et en 2022 un audit sur les progrès réalisés dans cette mise en œuvre. Le Bureau du vérificateur général du Canada intègre dans tous les audits et examens spéciaux qu'il conduit le contrôle de la mise en œuvre des ODD. 7 ISC sur les 13 ayant répondu au questionnaire ont effectué des audits en lien avec les ODD sur les cinq dernières années. Le nombre d'audits en lien avec cette thématique, même s'il est en légère hausse sur les cinq dernières années, reste cependant peu conséquent.

Au sein de l'AISCCUF, le sujet gagne en importance depuis plusieurs années : en 2022, la IX<sup>ème</sup> assemblée générale tenue à Abidjan a déterminé les deux sujets de son séminaire de travail 2023 : le



contrôle des dépenses en lien avec la crise sanitaire et le contrôle de la mise en œuvre des objectifs du développement durable. A l'échelle de l'INTOSAI, les ISC ont également lancé plusieurs initiatives pour participer aux engagements à l'Agenda 2030 et aux ODD. Lors du XXIIème INCOSAI en 2016, le contrôle et la surveillance de la mise en œuvre des ODD étaient au cœur des discussions. [Les ISC se sont engagées](#) à évaluer la disponibilité des gouvernements à mettre en œuvre les ODD, à réaliser des audits de performance liés aux ODD, à participer à la mise en place d'institutions efficaces et responsables (ODD 16) et à servir de modèles de transparence et de reddition de comptes.

## 2. Pratique de prise en compte des ODD dans les contrôles

Au-delà du cadre théorique des ODD, les ISC ont un enjeu d'opérationnalisation de leur prise en compte dans leurs activités en développant des outils, des méthodes et des cas d'études qui puissent être partageable entre pairs.

### 2.1. Analyse de l'action publique à l'aune des ODD

Les ISC des différents pays ayant répondu aux questionnaires estiment pour la majorité (11/13) avoir un rôle à jouer dans l'atteinte des ODD. Ce rôle varie d'une ISC à l'autre.

Par exemple, l'Andorre a contribué à la réalisation des ODD par des audits opérationnels, plutôt que purement financiers ou budgétaires. La République démocratique du Congo a émis des alertes auprès du gouvernement sur les obstacles et difficultés des différents projets et programmes sectoriels en rapport avec les réalisations de l'Agenda 2030. La Cour des comptes française a commencé à analyser le budget [vert](#) établi par le Gouvernement français en appui aux débats parlementaires des projets de lois de finances initiales lors de l'analyse de l'exécution budgétaire. Les travaux de la Cour montre que la méthode employée doit encore être affinée pour dépasser une vision a priori et générale pour renforcer l'analyse de la destination finales des dépenses, stabiliser les abaques utilisées et descendre au niveau de la brique fonctionnelle.

L'exemple du Bureau du vérificateur général au Canada est parlant, dans le sens où l'évolution législative de son mandat a contribué à la valorisation et la prise en compte des enjeux de développement durable dans les travaux de l'ISC. En 1995, des modifications apportées à la Loi sur le vérificateur général (1985) ont étendu le mandat du Bureau à l'audit des questions environnementales et au développement durable tout comme la loi fédérale sur le développement durable (2008) et celle sur la responsabilité en matière de carboneutralité (2020).

Le Bureau du vérificateur général s'est également engagé publiquement à intégrer les ODD dans tous les audits de performance et les examens spéciaux. Pour se faire, l'ISC a développé des guides internes pour intégrer les ODD dans leurs travaux. Il revient aux auditeurs de choisir les ODD et cibles pertinentes, avec la possibilité d'être aidé par leur spécialiste interne de l'environnement et du développement durable. De 2021 à 2022, leur nombre de travaux faisant référence aux ODD est passé de 64% à 100%.

L'enjeu majeur est de constituer des méthodologies adaptées aux ISC pour intégrer les ODD de manière systématique dans les contrôles et les évaluations. Un échange entre pairs de bonnes pratiques et d'outils pourrait être pertinents au vu de la complexité à analyser les ODD.

### 2.2. Comment une crise sanitaire peut-elle être prise en compte par les ISC comme un marqueur de la résilience des sociétés aux défis sociétaux ?

Dans la majorité des pays qui ont répondu au questionnaire, le périmètre des fonds dédiés à la lutte contre la pandémie n'englobe pas l'enjeu environnemental et aucune ISC n'a audité l'impact des fonds

dédiés à la lutte contre la pandémie du covid-19 sur l'environnement et les autres Objectifs de développement durable. Cela montre une décorrélation entre les enjeux immédiats et de long terme sans prendre en compte la résilience des sociétés aux aléas sanitaires, environnementaux et sociaux.

Ainsi peu d'ISC qui ont répondu au questionnaire ont intégré le cadre des ODD, notamment l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), lors des contrôles l'impact des fonds dédiés à la lutte contre la pandémie du covid-19 sur l'environnement et les autres dimensions sociétales.

Néanmoins, dans le cadre du contrôle des capacités du système de santé marocain à faire face aux crises sanitaires, la Cour des Comptes marocaine a mené une mission de contrôle en mai 2022 portant sur le système d'alerte précoce et de réduction des risques sanitaires, retenant en illustration, le cas de la pandémie liée à la Covid 19 : « *Dans ce cadre, la Cour des comptes recommande, principalement, aux pouvoirs publics de veiller à la mise en place d'un système d'alerte rapide et de gestion des risques performant, institutionnalisé, permanent, doté des outils et des mécanismes requis, avec une implication effective de l'ensemble des parties prenantes et en particulier, les ministères chargés de la Santé, de l'agriculture de l'éducation nationale, de l'habitat et de l'environnement, tout en assurant une coordination efficace entre ces parties.* »

Du côté de l'ISC canadienne, un rapport lié au COVID contenait des conclusions sur l'ODD 3 : [Les vaccins contre la COVID-19 \(2022\)](#). Deux autres mentionnaient des liens avec l'ODD 3, mais ne contenaient pas de constatations spécifiques : [L'obtention d'équipement de protection individuelle et d'instruments médicaux \(2021\)](#) et [Ressources en santé pour les collectivités autochtones — Services aux Autochtones Canada \(2021\)](#). En raison de l'intégration des ODD dans la phase de planification des audits du BVG, un grand nombre des autres audits liés à COVID incluaient les ODD 1, 2, 5, 8 et 10 par exemple.

### 3. Usage dans le débat public et rôle des ISC dans le processus de redevabilité

#### 3.1. Rôle des ISC dans l'atteinte de l'ODD 16 Paix, Justice et Institution

Lors du XXIIème congrès de l'INTOSAI, en 2016 à Abu Dhabi, il a été réaffirmé le rôle que les ISC incarnent en termes de contrôle et de surveillance du respect des ODD. [Quatre approches ont été définies](#) pour orienter le travail des ISC vers [le contrôle de la mise en œuvre des ODD](#), l'une d'elle mettant en exergue le rôle particulier des ISC vis-à-vis de l'ODD 16 : « Paix, Justice et Institutions efficaces ». En effet, l'activité de contrôle des ISC et les conséquences de leurs travaux sur les parties prenantes et les citoyens dans le cadre de l'ODD 16 en font un critère cohérent de contrôle.

[L'ODD 16](#) vise à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. ». Plus précisément, certains de ses cibles et ses indicateurs coïncident avec les prérogatives des ISC qui ont donc un rôle à joué dans l'atteinte de l'ODD 16.

Les cibles n° 4, 5, 6 et 10 de l'ODD 16 sont par exemple des sujets de travail pour les ISC et rentrent directement dans les fonctions qu'elles se sont fixées :

- « 16.4. D'ici 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes formes de criminalité organisée. » ;
- « 16.5. Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. » ;

- « 16.6. Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux. » ;
- « 16.10. Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux. »

Les indicateurs de ces cibles, définis par l'ONU, peuvent être intégrés dans les rapports des ISC pour faire coïncider l'Agenda 2030 avec l'activité de contrôle des ISC :

- Pour la cible 16.4. : la valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des Etats-Unis courants) ;
- Pour la cible 16.5. : la proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents, la proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents ;
- Pour la cible 16.6., les dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur.

Ces indicateurs sont des exemples d'outils de travail pour les ISC qui peuvent se servir du cadre des ODD. Elles peuvent dès lors contrôler et analyser les marges de manœuvre de leur pays au sujet des ODD.

### 3.2. Renforcer l'impact des travaux des ISC en les publiant et en les médiatisant

La publication des travaux des ISC et leur médiatisation sont importantes pour accroître l'impact de ces travaux auprès de l'opinion publique et des autorités publiques, ainsi que leurs conséquences et la mise en œuvre des recommandations. Les témoignages des ISC malgache, marocaine et camerounaise, qui ont toutes trois procédé à l'audit de l'utilisation des fonds destinés à faire face à la pandémie de Covid et à ses conséquences, sont intéressants notamment parce qu'ils :

- Permettent de mesurer l'ampleur des retombées médiatiques et l'impact que peut avoir un rapport, dès lors qu'il est rendu public ;
- Illustrent le rôle des partenaires techniques et financiers (PTF), qui ont soutenu ces ISC sur un plan technique et/ou financier, et peuvent aider les ISC à résister à d'éventuelles pressions tendant à les dissuader de publier leurs rapports ;
- Démontrent qu'en ayant publié leurs rapports, les ISC ont déclenché une dynamique vertueuse, amenant Gouvernement et Parlement à se positionner ;
- Rappellent qu'une stratégie de médiatisation étoffée et bien mise en œuvre permet d'obtenir de nombreuses retombées presse et de susciter des répercussions politiques ;
- Soulignent enfin que les travaux des ISC, particulièrement lorsqu'elles sont dotées de compétences juridictionnelles, peuvent connaître des suites juridictionnelles : non seulement la saisine de la juridiction financière mais également la transmission au pénal.